



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Service de l'Environnement

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
ROUTE 138
RIVIÈRE ROMAINE

CANQ
TR
GE
CA
375

Esther Laforte, consultante en archéologie
Janvier 1989

469231

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DIRECTION DE L'OBSERVATOIRE EN TRANSPORT
SERVICE DE L'INNOVATION ET DE LA DOCUMENTATION
700, Boul. René-Lévesque Est, 21e étage
Québec (Québec) G1R 5H1

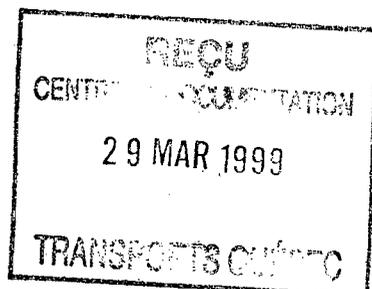
INVENTAIRE ARCHEOLOGIQUE

ROUTE 138

RIVIERE ROMAINE

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT



Contrat no: 1140-88-269

Esther Laforte

Consultante en archéologie

FEVRIER 1989

RAPPORT FINAL

CANQ
TR
GE
CA
375

REMERCIEMENTS

Nous aimerions remercier toutes les personnes et les organismes qui, par leur collaboration ont permis la réalisation de cette recherche:

Monsieur Denis Roy archéologue, du Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec.

Monsieur Philippe Poulin géomorphologue, du Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec.

Monsieur Bernard Hébert archéologue, pour sa participation aux travaux de terrain.

TABLE DES MATIERES

LISTE DES CARTES ET TABLEAUX

1.0 MANDAT	1
2.0 LOCALISATION DES TRAVAUX	2
3.0 METHODOLOGIE	2
3.1 Recherche documentaire	2
3.2 Travaux de terrain	3
3.3 Composition de l'équipe et durée des travaux	4
4.0 HISTOIRE DE L'OCCUPATION HUMAINE DU TERRITOIRE	4
4.1 Période préhistorique	4
4.2 Période historique	5
5.0 SITES ARCHEOLOGIQUES	7
6.0 MILIEU PHYSIQUE	7
7.0 RESULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHEOLOGIQUE	9
7.1 À l'intérieur des limites d'emprise de la zone d'étude	9
7.2 Le site EbCw-3	10
7.3 Résultats de l'intervention sur le site EbCw-3	11
8.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	14

BIBLIOGRAPHIE

CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

CATALOGUE DES DIAPOSITIVES

CATALOGUE DU MATERIEL ARCHEOLOGIQUE DU SITE EbCw-3

LISTE DES CARTES ET TABLEAUX

CARTE 1: Localisation de la zone d'étude, échelle 1: 250 000

CARTE 2: Localisation de la zone d'étude, échelle 1: 50 000

PHOTOGRAPHIE AERIENNE: Localisation de la zone d'étude, échelle 1: 15 000

CARTE 3: Localisation du site archéologique et de la zone inventoriée

CARTE 4: Plan du site EbCw-3

TABLEAU 1: Occupation humaine de la période préhistorique

TABLEAU 2: Occupation humaine de la période historique

TABLEAU 3: Chronologie des événements post-glaciaires

TABLEAU 4: Identification des matières premières par emplacement et par concentration

Fiche du site archéologique EbCw-3

Profil stratigraphique schématisé

1.0 MANDAT

En septembre 1988, le Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec nous confiait le mandat de réaliser la reconnaissance archéologique sur un tronçon de la route 138 dans la municipalité de Havre-Saint-Pierre sd sur la Moyenne-Côte-Nord. Cette recherche s'inscrit dans le cadre des études effectuées par le ministère des Transports du Québec à l'occasion de la réfection de certains tronçons de la route 138.

Le mandat confié par le Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec comprenait cinq objectifs:

- 1- Effectuer une reconnaissance archéologique afin d'identifier d'éventuels sites archéologiques préhistoriques, historiques amérindiens et historiques eurogènes impliquant une inspection visuelle et l'excavation de sondages à l'intérieur des limites de l'emprise retenue pour la réalisation du projet de réfection routière.
- 2- Le cas échéant, réévaluer l'état de conservation des sites archéologiques connus pouvant être menacés de destruction lors de la construction routière.
- 3- Le cas échéant, procéder à la localisation, à la délimitation relative et à l'évaluation du ou des sites archéologiques découverts lors de la reconnaissance ou localisés antérieurement.
- 4- Le cas échéant, proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et/ou de mise en valeur du patrimoine archéologique identifié dans le corridor d'étude, en fonction des caractéristiques des sites archéologiques ainsi que de la menace appréhendée des travaux effectués par le Ministère ou pour le compte de celui-ci.
- 5- Produire les rapports archéologiques.

2.0 LOCALISATION DES TRAVAUX

La zone sujette à la reconnaissance archéologique a été délimitée par le ministère des Transports du Québec. Il s'agit d'une correction de profil de la route 138, d'une longueur de 1,1 km. dans une emprise de 30 mètres. Le nouveau tracé est semblable à celui de la route 138 actuelle. (voir cartes et photographie aérienne de la localisation de la zone d'étude)

Cette zone se situe géographiquement dans la région de la Moyenne-Côte-Nord à l'embouchure de deux tributaires du Saint-Laurent soit; la rivière Romaine à la limite ouest du projet à l'étude et la rivière Aisley à sa limite est. La zone d'étude est située dans la municipalité de Havre-Saint-Pierre sd dans la circonscription électorale de Duplessis, à 13,75 km. à l'ouest du village de Havre-Saint-Pierre. Précisément les coordonnées à la limite nord-ouest de la zone d'étude sont les suivantes; M.T.U. 5572700 m. N., 443900 m. E. et latitude 50° 18' 15" N., longitude 63° 47' 12" O., tandis que ceux de la limite sud-est se lisent comme suit; M.T.U. 5571850 m. N., 444500 m. E. et latitude 50° 17' 47" N., longitude 63° 46' 40" O. (carte 12 L/5)

3.0 METHODOLOGIE

3.1 RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique sur le terrain la documentation archéologique a été consultée au Service du patrimoine du ministère des Affaires culturelles du Québec, afin d'identifier la nature des travaux archéologiques antérieurement réalisés dans la région de la zone d'étude ainsi que la présence de sites archéologiques déjà connus.



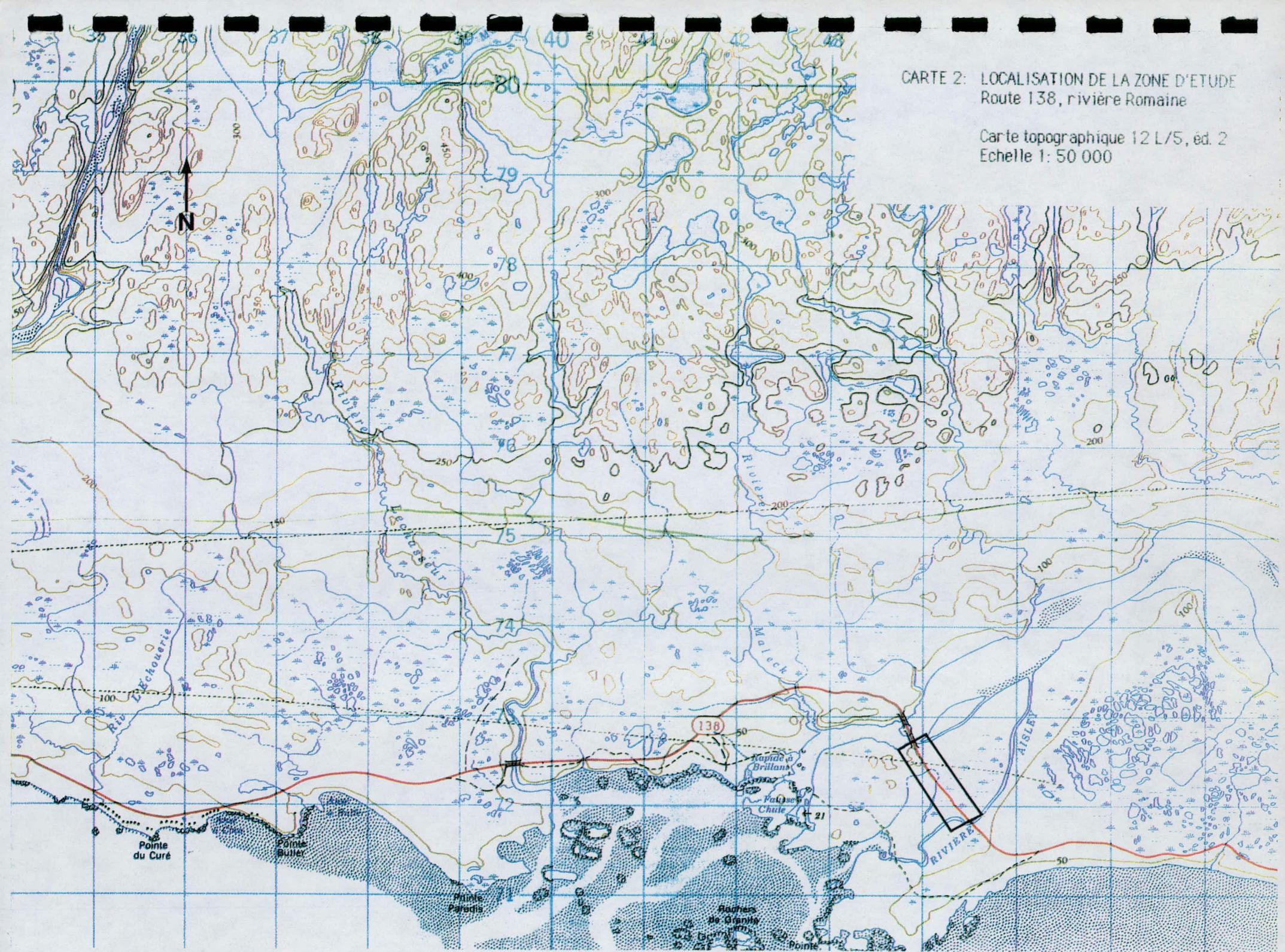
CARTE 1: LOCALISATION DE LA ZONE D'ETUDE
Route 138, rivière Romaine

Carte topographique 22 I et 12 L, éd. 2
Echelle 1: 250 000

D É T R O I T

CARTE 2: LOCALISATION DE LA ZONE D'ETUDE
Route 138, rivière Romaine

Carte topographique 12 L/5, éd. 2
Echelle 1: 50 000





LOCALISATION DE LA ZONE D'ETUDE
Route 138, rivière Romaine

Photo: Q76381-60
Echelle 1: 15 000

L 12 L 14

1:15,000

Q-76381

60



Une analyse par stéréoscopie des photographies aériennes à l'échelle de 1: 15 000 (Q 76361-60 et 61) ainsi qu'une analyse de cartes topographiques aux échelles de 1: 50 000 (12 L/5, éd. 2) et de 1: 250 000 (12 L, éd. 2) ont aussi été effectuées afin de déterminer sommairement le potentiel archéologique de la zone d'étude.

3.2 TRAVAUX DE TERRAIN

L'inventaire archéologique fut strictement limité à l'emprise du tronçon et à l'emplacement du site EbCw-3.

La zone a d'abord fait l'objet d'une inspection visuelle minutieuse et systématique: premièrement pour identifier d'éventuelles formes, structures ou autres traces d'occupations humaines anciennes et deuxièmement afin de valider la sélection des secteurs à examiner par sondages.

Compte tenu d'une part des résultats de l'inspection visuelle et d'autre part que le réaménagement suivra le même tracé que la route déjà existante, aucun secteur à examiner par sondage archéologique n'a été retenu à l'intérieur des limites de la zone d'étude.

Des sondages archéologiques exploratoires ont été effectués sur le site EbCw-3. Le nombre de sondages ainsi que leur disposition étaient déterminés en fonction de la qualité et de la superficie de la surface à explorer.

L'excavation des sondages était pratiquée à la truelle. La superficie de chaque sondage était de 50 x 50 cm. Chaque sondage a été fouillé par couche naturelle et la profondeur était déterminée par l'atteinte de la couche de sol présumée archéologiquement stérile.

Tous les sondages archéologiques ont été comptabilisés. Toutes les mesures, notes, photographies, profils stratigraphiques et observations pertinentes ont été consignés au cours de cet inventaire.

3.3 COMPOSITION DE L'EQUIPE ET DUREE DES TRAVAUX

Les travaux d'inventaires sur le terrain ont été consignés par une équipe composée de deux archéologues, à l'intérieur d'une période de huit jours, entre les 3 et le 10 octobre 1988. Les travaux préparatoires ainsi que la rédaction du rapport ont été réalisés par la détentrice du permis de recherche archéologique du ministère des Affaires culturelles (88-LAFO-01).

4.0 HISTOIRE DE L'OCCUPATION HUMAINE DU TERRITOIRE

4.1 PERIODE PREHISTORIQUE

L'histoire culturelle de la Moyenne-Côte-Nord a déjà été résumée par divers archéologues lors d'études concernant cette région (Chevrier, 1977; Samson, 1979; Laforte, 1985 et al.). C'est à partir de ces documents que nous présentons une brève synthèse de l'occupation humaine de la période préhistorique pour la région de la zone d'étude sous la forme d'un tableau synthèse afin d'en faciliter la consultation (Tableau 1). Cette synthèse chronologique qui est en rapport avec les conditions climatiques présente les différents groupes culturels qui ont occupé cette région à l'époque préhistorique ainsi que leurs principaux traits culturels en fonction de leurs modes d'exploitation des écosystèmes.

En 1985, de nouvelles données ayant trait au climat et à l'hydrographie permettaient de réévaluer une des hypothèses archéologiques déjà élaborée pour cette région: (Laforte, 1985: 12)

Le déplacement des groupes humains, de l'intérieur des terres vers la côte et vice-versa, avait toujours été interprété en fonction de la migration ou déplacements du gros gibier s'effectuant en fonction des fluctuations climatiques. Jusqu'à récemment, l'on considérait

TABLEAU 1 : OCCUPATION HUMAINE DE LA PERIODE PREHISTORIQUE

PERIODE CHRONOLOGIQUE (A.A.)*	CONDITIONS CLIMATIQUES	GROUPES CULTURELS	TRAITS CULTURELS	
			EXPLOITATION DES ECOSYSTEMES	MODES D'ADAPTATION
8 000	Optimum climatique			
7 000		Archaïque maritime		
6 500		Archaïque du Bouclier		
6 000	Refroidissement climatique		Chasse au gros gibier surtout à l'intérieur des terres	Matériel lithique: couteaux bifaciaux, pointes de projectiles, grattoirs, objets en pierre polie Groupes sociaux multifamiliaux
5 000			Chasse aux petits mammifères terrestres sur la côte	Matériel lithique: miniaturisation de l'outillage Nomadisme restreint Groupes sociaux unifamiliaux Economie plus diversifiée
3 000				
2 700	Refroidissement (Age de fer)		Retour à la chasse au caribou à l'intérieur des terres	Groupes sociaux multifamiliaux
2 400				
2 000				
1 800				
1 500	Réchauffement	Contact avec les populations sylvoicole du sud-ouest	Chasse aux petits mammifères terrestres sur la côte et pêche	Apparition de la poterie
1 500		Invasion des Inuit de tradition Thuléenne	Ressources marines de la côte	
550				
200	Refroidissement (Petit âge glaciaire)			
0 l'actuel				

* Avant-aujourd'hui: avant 1950 de notre ère

qu'entre 5 000 ans A.A. et 3 000 ans A.A. un réchauffement climatique marqué aurait entraîné la diminution graduelle du caribou et le déplacement des groupes humains qui étaient alors à l'intérieur des terres vers la côte à la recherche du petit gibier et de la faune marine (Samson, 1979: 15). Cette explication paraît aujourd'hui moins vraisemblable puisque cette période (de 5 000 ans A.A. à 3 000 ans A.A.) fait plutôt partie d'une longue phase de refroidissement climatique qui débuta vers 6 000 ans A.A. D'autres facteurs plus significatifs d'ordre hydrographique et géomorphologique auraient favorisé ce déplacement de l'intérieur des terres vers la côte. En effet c'est durant cette période que les niveaux de terrasse de 30 et 15 mètres ont été exondés. L'assèchement des surfaces, le développement de la végétation et des écosystèmes littoraux et intertidaux ainsi que l'établissement de tourbières à mares introduisant une certaine diversité faunique, auraient en effet offert un potentiel attrayant pour les groupes humains sur la côte.

Les résultats de l'analyse concernant les données de l'occupation humaine du territoire durant la période préhistorique démontrent l'existence d'un va-et-vient périodique (s'étendant sur plusieurs centaines d'années) entre le littoral et l'intérieur des terres au cours de cette période. Ces données permettent d'identifier certains des schèmes d'établissement saisonniers qui furent propre à ces groupes humains. Elles démontrent également que ces schèmes d'établissement sont en étroite relation avec le potentiel faunique des aires occupées par ces groupes.

4.2 PERIODE HISTORIQUE

L'arrivée des Européens sur la Côte-Nord transforma l'organisation socio-économique des Amérindiens de la période préhistorique en modifiant substantiellement leurs schèmes de subsistance. À l'époque du contact avec les premiers européens, les Montagnais occupaient ce territoire et possédaient une économie de subsistance alors que les Européens arrivèrent avec une économie de marché. Le tableau 2 présente les grandes lignes de l'occupation humaine de la

TABLEAU 2 : OCCUPATION HUMAINE DE LA PERIODE HISTORIQUE

PERIODE CHRONOLOGIQUE	GROUPES CULTURELS	HISTOIRE ET TRAITS CULTURELS
15e siècle	<ul style="list-style-type: none"> - Amérindiens - Pêcheurs Basques 	<ul style="list-style-type: none"> - Amérindiens— à l'intérieur d'un cycle saisonnier, combinaison de différentes activités de subsistance (chasse, pêche, cueillette) en fonction des ressources disponibles durant les diverses périodes de l'année - Surtout concentré à l'intérieur des terres - Pêcheurs Basques— présence saisonnière jusque vers 1620 - Occupaient les havres abrités et les îles de la côte - Pêche au cétacé— four à fondre la graisse de baleine - Pêche au loup-marin et à la morue - Peu de contact avec les Amérindiens
16e siècle	<ul style="list-style-type: none"> - Arrivée de Jacques Cartier 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de possession des terres au nom du roi de France - Troc des fourrures
17e siècle	<ul style="list-style-type: none"> - Montagnais - Européens - Mics-Macs de la Gaspésie et Iroquoiens de la Haute-Vallée du Saint-Laurent 	<ul style="list-style-type: none"> - Montagnais— reconquête de l'espace côtier par les Amérindiens, à l'aide d'armes échangées avec les Européens contre des fourrures - Européens— le roi de France octroie aux Seigneurs des concessions pour l'établissement de postes de traite sur la côte, notamment celui de Louis-Joliette sur l'île du Havre de Mingan - Mics-Macs et Iroquoiens — parcourent sporadiquement le territoire
18e siècle	<ul style="list-style-type: none"> - Montagnais - Européens: - Français <li style="padding-left: 20px;">- Anglais 	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissement des trading-posts-bands— rassemblement de plusieurs familles nucléaires autour d'un même comptoir de traite durant la saison estivale, alors que l'hiver les Montagnais chassent et trappent à l'intérieur des terres - 1763— l'Angleterre conquiert la Nouvelle-France; les concessions passent aux mains des Anglais. Ils forment un consortium de marchands la "Labrador Company" qui fit faillite en 1820
19e siècle	<ul style="list-style-type: none"> - Montagnais - Acadiens, Madelinots, Gaspésiens, Jerseyais et Canadiens-français - Arrivée de Johan-Beetz 	<ul style="list-style-type: none"> - Montagnais— durant ce siècle, deviennent de plus en plus dépendant des postes de traite et pratiquent leurs activités cynégétiques à proximité du littoral. Ils sont également victimes d'épidémies qui les déciment - Acadiens, Madelinots, Gaspésiens, Jerseyais et Canadiens-français— viennent pêcher et installer des postes de traite et des villages sur la Moyenne-Côte-Nord; notamment à Havre-Saint-Pierre - 1878— Johan Beetz (Belge) établit un poste de traite dans la baie portant aujourd'hui son nom
20e siècle	<ul style="list-style-type: none"> - Montagnais - Pêcheurs francophones et anglophones 	<ul style="list-style-type: none"> - Vers 1950— fin de l'exploitation de l'intérieur des terres par les Montagnais - Sédentarisation de la population Montagnaise sur le littoral et éclatement du noyau familial— le Gouvernement fédéral crée des réserves et instaure la scolarisation obligatoire des enfants - Accroissement des villages de pêcheurs établis au 19e siècle - Développement des clubs de pêche aux saumons

période historique et démontre bien les changements profonds provoqués par l'arrivée et l'implantation des Européens sur la Moyenne-Côte-Nord.

L'analyse des données sur l'occupation humaine historique indique qu'au début du XVI^e siècle:

- Les Européens arrivant de la mer s'installaient de préférence sur la côte, surtout dans les havres abrités mais également sur les îles en bordure de la côte;
- Les Montagnais venaient saisonnièrement aux comptoirs de traite des européens pour l'échange de peaux contre des armes, des pièges et des denrées alimentaires;
- Les Montagnais devinrent de plus en plus dépendant des postes de traite et occupèrent finalement le littoral pratiquement toute l'année;
- Les Acadiens, Madelinots, Gaspésiens, Jerseyais et Canadien-Français se regroupaient progressivement à l'intérieur de villages de pêcheurs sur la côte;
- Les Montagnais devinrent définitivement sédentaires suite à la création des "réserves indiennes" sur la côte par le Gouvernement fédéral.

De façon générale, les données concernant l'occupation humaine de la période historique, amérindienne et euro-québécoise, indiquent que la partie littorale de la zone d'étude se révéla certainement plus importante pour l'occupation humaine à cette période, que la partie intérieur des terres.

5.0 SITES ARCHEOLOGIQUES

Au cours de l'été 1976, une reconnaissance archéologique avait été effectuée dans la région de la zone d'étude; soit le long du littoral entre la rivière Sheldrake et Havre-Saint-Pierre sur la Moyenne-Côte-Nord. Pour des considérations d'accessibilité, de financement et d'urgence, les archéologues Castonguay et Chevrier avaient concentré leurs recherches le long de la côte. En effet, la construction de routes, le développement touristique et la coupe du bois représentaient alors les plus grands risques pour les sites archéologiques. De plus, une opération de sauvetage archéologique fut effectué par Daniel Chevrier à l'été 1978 entre les rivières Jupitagon et Romaine.

La reconnaissance de 1976, qui a couvert la zone d'étude, ainsi que l'opération de sauvetage archéologique de 1978 ont permis de répertorier 13 sites archéologiques amérindiens préhistoriques à proximité de la zone d'étude (EbCx-3, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et EbCw-1, 2, 3). Aucun site archéologique n'est actuellement connu à l'intérieur des limites d'emprise de la zone d'étude. Cependant, le site EbCw-3 est localisé à environ 350 mètres de la limite est de la zone d'étude. (voir carte de localisation des sites archéologiques et de la zone inventoriée et fiche du site EbCw-3)

6.0 MILIEU PHYSIQUE

Le projet à l'étude est localisé sur la zone côtière de la marge orientale du bouclier canadien dans la région de la Moyenne-Côte-Nord. La zone d'étude qui est située sous le niveau d'altitude de 25 mètres par rapport au niveau de la mer, a été entièrement submergée lors de la transgression marine goldthwaitienne. (Morneau, 1985: 5 et 1988:4)

Le tableau 3 illustre la séquence chronologique des événements post-glaciaires dans la région de la zone d'étude.

La région de la rivière Romaine est principalement constituée de dépôts deltaïques recouvrant la roche en place. On note la présence de quelques affleurements rocheux, mais surtout de tourbières, formées sur ces dépôts et qui créent une série de ruisseaux de drainage. (Castonguay et Chevrier, 1976: 115)

La région de la zone d'étude fait partie du bassin hydrographique de la rivière Romaine. La région de la rivière Romaine ne comprend pas d'écoulement d'eau important, si ce n'est la présence de quelques rivières prenant naissance dans les lacs de contreforts et de ruisseaux, parfois intermittants, servant le plus souvent de drainage aux tourbières. La zone d'étude est située entre la rivière Romaine à l'extrémité ouest et la rivière Aisley à l'extrémité est. L'embouchure de ces deux rivières avec le Saint-Laurent se trouve à proximité de la zone d'étude. Aucun autre cours d'eau n'est présent à l'intérieur des limites d'emprise du projet à l'étude.

La région de la zone d'étude possède un climat d'influence maritime comprenant des hivers relativement froids et neigeux ainsi que de courts étés frais et humides.

D'après la carte du couvert végétal du Québec-Labrador de P. Richard, la région de la zone d'étude fait partie du domaine de la pessière à mousses hypnaçées (c'est-à-dire mousses communes qui croissent sur la terre et les troncs d'arbre) (Richard, 1985: 45). Dans cette région la végétation se compose de deux éléments principaux: soit la forêt de conifères et les tourbières. La zone d'étude est localisée presque entièrement à l'intérieur d'une tourbière.

Dans la région à l'étude plusieurs espèces fauniques présentent un intérêt économique pour les groupes humains qui ont possiblement exploité et pour ceux qui exploitent toujours ce territoire. Parmi la faune terrestre on retrouve le caribou, l'orignal, le castor, le rat

TABLEAU 3: CHRONOLOGIE DES EVENEMENTS POST-GLACIAIRES

CHRONOLOGIE (ans A.A.)	EVENEMENTS POST-GLACIAIRES	CONDITIONS CLIMATIQUE	CONTEXTE VEGETAL REGIONAL	ZONE D'ETUDE
12 500	- Episode glaciaire du Wisconsin ----- - Le golfe du St-Laurent est dégagé - Transgression marine; mer de Goldthwait - La glace recouvre encore toute la côte nord.	Très froide ↓	Désert glaciaire	Recouverte par le glacier
10 000	- Déglaciation de l'actuel trait de côte. - Submersion par la mer de Goldthwait. - La marge glaciaire est en contact avec la mer de Goldthwait.	Froide ↓		Submergée
9 500	- Niveau maximal de la mer de Goldthwait. - Niveau marin relatif: 130 mètres - Phase régressive des littoraux de la mer de Goldthwait		Toundra herbeuse	
8 000	- Régression de la mer de Goldthwait	Optimum climatique ↓	Pessière à épinettes noires	Afforestation et installation de la faune actuelle
6 000	- Exondation des niveaux de terrasse de 30 et 15 mètres.	Refroidissement climatique ↓		Possibilité de supporter une occupation humaine
3 000	- Niveau actuel			
2 700		Refroidissement (Age de fer) ↓	Végétation actuelle: Pessière à mousses hypnacées	
2 400				
1 800				
1 500		Réchauffement ↓		
550				
200		Refroidissement (Petit âge glaciaire) ↓		
"0" l'actuel				

musqué, le porc-épic, l'écureuil roux, le renard roux, la loutre et le vison d'Amérique. La faune aquatique se compose principalement de phoques communs, de phoques du Groenland et de phoques à capuchons. La faune avienne se compose de canards noirs, de garots communs, de becs-scies, de morillons à collier, de bernaches du Canada et de gélinoxes huppées. Parmi les espèces de l'ichtyofaune on retrouve entre autres l'omble de fontaine, le meunier, l'éperland arc-en-ciel, le saumon et l'anguille. (Laforte, 1985: 8 à 11)

Les résultats de l'étude du milieu physique indiquent que dans la zone d'étude, les conditions propices à l'occupation humaine sont en place depuis environ 6 000 ans.

7.0 RESULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHEOLOGIQUE

7.1 À L'INTERIEUR DES LIMITES D'EMPRISE DE LA ZONE D'ETUDE

Le projet de correction de profil du tronçon à l'étude s'étend sur une distance de 1,1 km. et est orienté nord-ouest à sud-est, le chaînage 1+700 étant situé à l'extrémité nord-ouest (pont de la rivière Romaine) et 2+800 à l'extrémité sud-est (pont de la rivière Aisley). D'après le relevé topographique, le projet possède une pente variant de 2.17 mètres d'une extrémité à l'autre.

Puisque le projet à l'étude suit le tracé de la route 138 actuelle, la zone d'étude a déjà été perturbée par les travaux de construction de cette route. De plus, la totalité de l'emprise des trois quart du projet à l'étude est située dans une tourbière, ce qui représente peu d'intérêt au point de vue archéologique.

Au début du projet, c'est-à-dire dans le secteur compris entre le pont de la rivière Romaine (au chaînage 1+700) et le chaînage 2+010, les affleurements rocheux sont présents de part et d'autre de la route. De plus, ce secteur possède des pentes, parfois abrupte, orientées nord-

sud et est-ouest. La végétation se compose principalement d'aulnes et de petits arbustes mais on retrouve également quelques petits sapins, bouleaux et épinettes noires. Compte tenu du faible potentiel archéologique de ce secteur, seule une inspection visuelle y a été effectuée. (Photos: 9.6 à 9.13)

À partir du chaînage 2+020 jusqu'au pont de la rivière Aisley (chaînage 2+800) la totalité de l'emprise est située dans une tourbière. Aucun sondage n'a pu être effectué dans ce secteur. (Photos: 8.25, 8.26, 9.1, 9.3 à 9.5, 6.23 et 6.4)

Compte tenu des résultats de l'inspection visuelle et puisque les travaux de correction de profil du tronçon à l'étude s'effectueront à l'intérieur d'un secteur déjà perturbé par des travaux antérieurs, aucun sondage archéologique n'a été effectué à l'intérieur des limites d'emprise du projet à l'étude. De plus, aucune trace d'occupation de nature anthropique n'a été décelée.

7.2 LE SITE EbCw-3

Comme nous l'avons déjà mentionné, le site EbCw-3 est localisé à environ 350 mètre au sud-est de la zone d'étude c'est-à-dire de la rive est de la rivière Aisley.

Comme le site EbCw-3 a déjà fait l'objet de descriptions dans des rapports concernant trois interventions archéologiques différentes (Castonguay et Chevrier, 1976; Chevrier, 1978 et Somcynsky, 1987), seule une description sommaire du site sera présentée sous forme de fiche dans cette étude. (voir fiche: Site archéologique) (Photos: 7.12 à 7.25, 8.1 à 8.16 et 6.5 à 6.15)

Etant localisé à l'est du pont de la rivière Aisley, ce site risque moins d'être perturbé par les travaux de réaménagement du projet à l'étude. Cependant, ce site qui a été en partie détruit par l'exploitation d'une sablière lors de la construction de la route 138 actuelle, offre de grandes surfaces découvertes et planes sur lesquelles la machinerie

SITE ARCHÉOLOGIQUE

IDENTIFICATION DU SITE

CODE BORDEN: EbCw-3

LOCALISATION: Sur la rive nord du Saint-Laurent à environ 350 mètres au sud-est de la rivière Aisley, près de son embouchure avec le Saint-Laurent.

COORDONNÉES:

CARTE: 12 L/5 ÉCHELLE: 1: 50 000

PHOTO AÉRIENNE: Q76381-60 ÉCHELLE: 1: 15 000

MTU: N: 71,48 E: 44,77

LONGITUDE: 0: 63° 46' 31" LATITUDE: N: 50° 17' 42"

DESCRIPTION DU MILIEU BIOPHYSIQUE

ALTITUDE/MER: 20 mètres

BASSIN HYDROGRAPHIQUE: Rivière Romaine

PROXIMITÉ D'UN PLAN D'EAU: À 500 mètres au nord du fleuve Saint-Laurent et à 325 mètres au sud-est de la rivière Aisley.

MORPHOLOGIE: Terrasse (en bordure)

TYPE DE DÉPOT: Sable

ORIGINE DU DÉPOT: Fluviale

DRAINAGE: Très bon

VÉGÉTATION ACTUELLE: (observée) Epinettes noires, bouleaux, sapins, thé du labrador, lichens et cladonies.

ÉLÉMENTS ANTHROPIQUES: Les emplacements 1 et 2 du site ont été utilisés comme sablière lors de la construction de la route 138 actuelle qui traverse le site du N-0 au S-E. De plus, un boteur a circulé sur l'emplacement 3

DESCRIPTION DES TRAVAUX ARCHÉOLOGIQUES

MÉTHODES D'ÉVALUATION: 1976: Collecte/sondages; récolte de surface par emplacement et sondages périphériques négatifs
1978: Sondages; sondages systématiques (à tous les 7 ou 8 mètres) sur la superficie possible de la sablière.
1984: Collecte; inspectio visuelle et collecte de surface
1988: Collecte/sondages; collecte de surface par concentration sur les 3 emplacements du site et sondages sur l'emplacement 3

NOMBRE DE SONDAGES: 1976 et 1978: ? POSITIFS: NÉGATIFS: 1976 et 1978: ?
1988: 4 1988: 4

DESCRIPTION DU SITE

IDENTIFICATION CULTURELLE: Amérindien préhistorique

TRACES D'AMÉNAGEMENTS ET FONCTIONS DU SITE: Aucune trace d'aménagement de l'époque préhistorique. Cependant 5 structures de tente contemporaines ont été localisées sur les emplacements 1 et 2.

SUPERFICIE ÉVALUÉE: 100 mètres x 25 mètres (incluant les 3 emplacements)

ÉTAT DU SITE: Les emplacements 1 et 2 sont partiellement remaniés par l'exploitation de la sablière et une portion de l'emplacement 3 a été érodée par la formation d'une cuvette de déflation.

MATÉRIEL RECUEILLIS:

OUTILS: 1976: 1 fragment de couteau et 3 fragments retouchés

ÉCLATS: 1976: 298 éclats, dont 286 en chert et 12 en quartz

1984: 10 éclats en chert

1988: 75 éclats, dont 70 en chert et 5 en quartz

OS: 1988: 3 os blanchis

MATÉRIEL EUROGENE: -

REMARQUES

En 1976, Chevrrier et Castonguay ont fait la distinction entre 3 emplacements différents sur la superficie totale du site (emplacements 1, 2 et 3). Les emplacements 1 et 2 sont situés à l'ouest de la route 138 actuelle tandis que l'emplacement 3 se trouve à l'est de la route.

PHOTOGRAPHIES

PHOTOS: 7.12 à 7.25 et 8.1 à 8.24 DIAPOS: 6.5 à 6.22

RÉFÉRENCES

Castonguay et Chevrrier, 1976: 117 et 135-136.

Chevrrier, D., 1978 a: 27 à 29.

Somcynsky, P., 1987: 179 à 184.



9.12

E

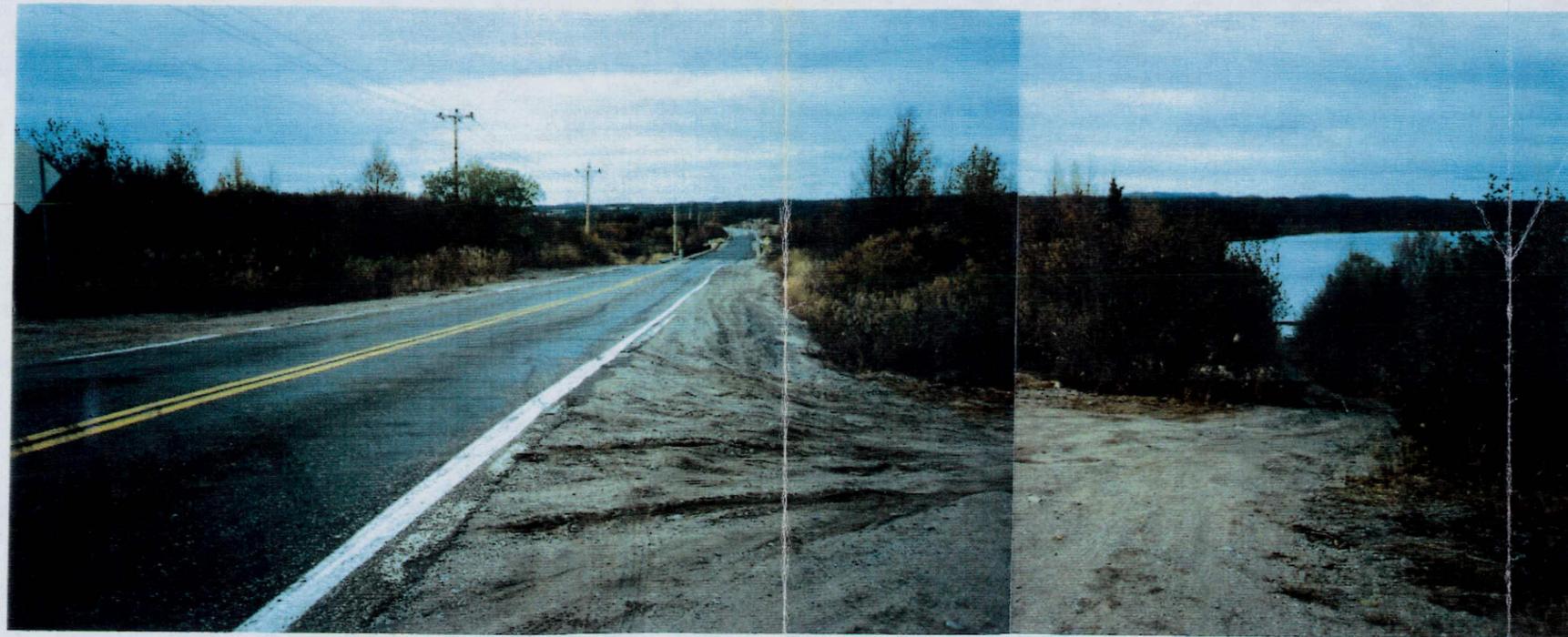
Vue du début du projet, du côté E de la route 138 actuelle. Prise du pont de la rivière Romaine.



9.13

O

Vue du début du projet, du côté O de la route 138 actuelle. Prise du pont de la rivière Romaine.



9.10
et 9.11

N-O
à N-E

Vue générale du début du projet et du
pont de la rivière Romaine.



9.8

O

Arriurement rocheux, situé du côté O
de la route 138 actuelle, au chaînage
1+980.



9.9

E

Affleurement rocheux, situé du côté E
de la route 138 actuelle, au chaînage
1+920.



9.6

E

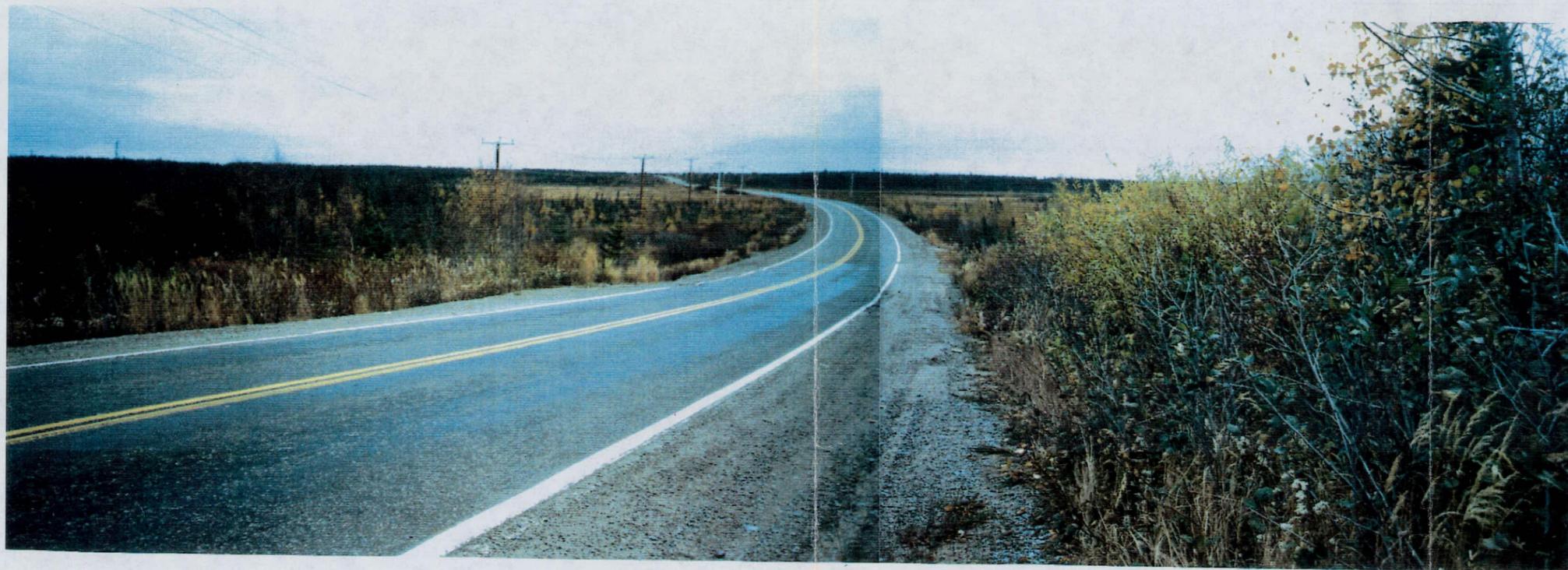
Affleurement rocheux, situé du côté E
de la route 138 actuelle, au chaînage
2+000.



9.7

E

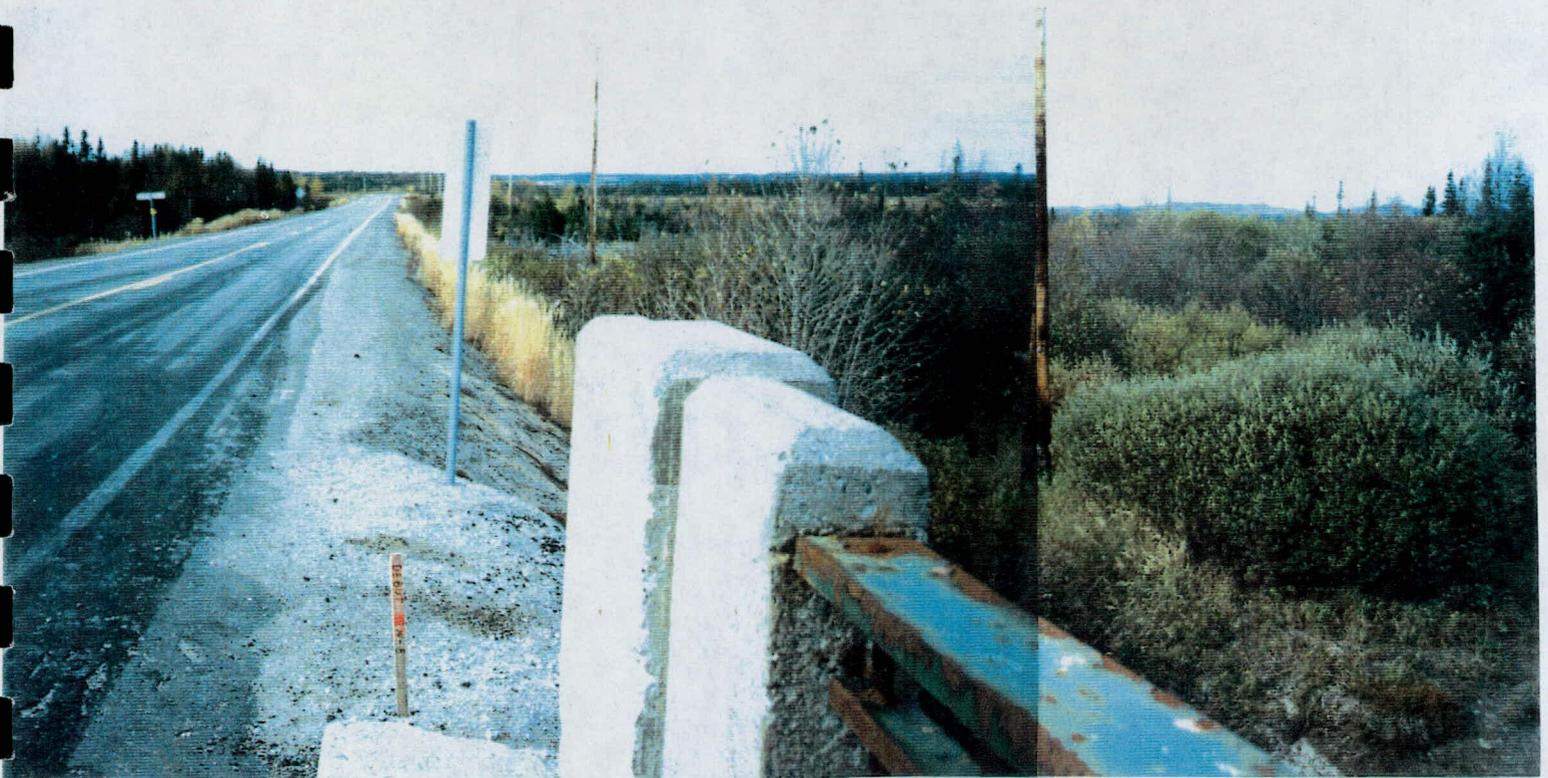
Affleurement rocheux, situé du côté E
de la route 138 actuelle, au chaînage
1+980.



9.3
à 9.5

S-E
à S

Vue générale de la tourbière, à l'E et à l'O
de la route 138 actuelle. Prise du piquet
de chaînage 2+220.



8.25
à 8.26

E

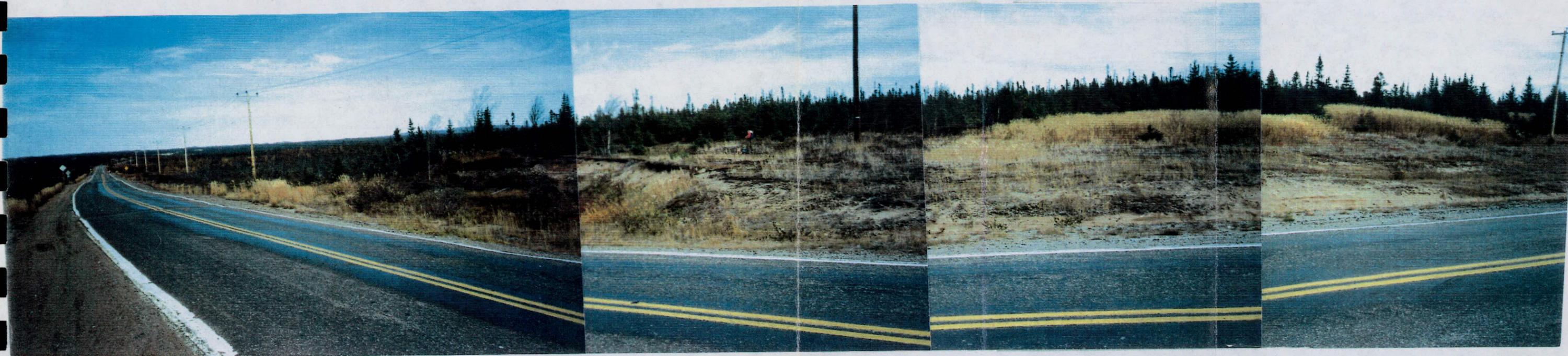
Vue générale de la fin du projet, prise du pont de la rivière Aisley, au chaînage 2+800.



9.1

N-O

Vue de la fin du projet, du côté O de la route 138 actuelle. Prise du pont de la rivière Aisley.



7.13
à 7.16

N-O
à N-E

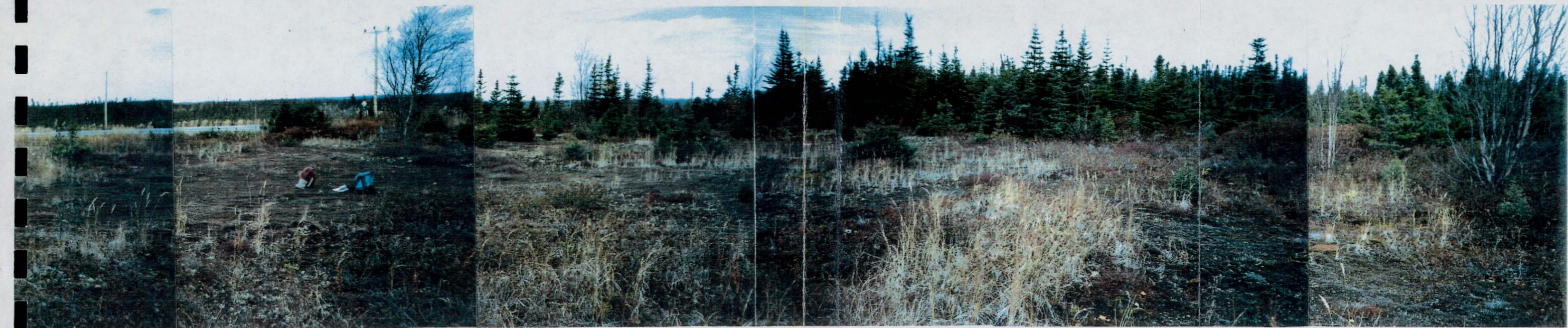
Vue générale de l'emplacement 3 du site
EbCw-3, situé à l'E de la route 138 actuelle.
On remarque au premier plan la cuvette
de déflation puis le replat où a été
effectué la collecte de surface.



7.17
à 7.23

S-O
à N-E

Vue générale de l'emplacement 3 du site
EbCw-3. On a perçoit les emplacements
1 et 2 de l'autre côté de la route 138. La
photo a été prise du B.M.



7.17
à 7.23

S-O
à N-E

Vue générale de l'emplacement 3 du site
EbCw-3. On aperçoit les emplacements
1 et 2 de l'autre côté de la route 138. La
photo a été prise du B.M.



7.24
et 7.25

E

Vue de la cuvette de déflation située à l'emplacement 3 du site EbCw-3. On aperçoit les concentrations 3 et 4 (ruban rouges) ainsi qu'une portion du site qui s'érode.



8.1
à 8.4

S-O
à S-E

Vue générale de l'emplacement 3 du site
EbCw-3, vue en direction du B.M.



8.5
à 8.9

S-0
à N-0

Vue générale de l'emplacement 3 du site
EbCw-3. L'individu se trouve à l'emplace-
ment exact du B.M.



8.10
à 8.12

N
à S-O

Vue générale de l'emplacement 2 du site
EbCw-3, situé au S-O de la route 138
actuelle.



8.13
à 8.16

N-O
à S-O

Vue générale de l'emplacement 1 du site
EbCw-3. Des éclats ont été retrouvés en
surface de la partie exploitée comme sa-
blière.



8.17
à 8.19

N-O
à N-E

Vue de 2 structures de tente contempo-
raines (structures 1 et 2), localisées sur
un replat à l'O de l'emplacement 1 du site
EbCw-3.

lourde affectée aux travaux de construction du projet à l'étude pourrait avoir à circuler. De plus, l'inspection visuelle de ce site a permis de constater la présence d'éclats en surface sur les trois emplacements du site.

Suite à ces constatations les travaux suivants ont été effectués sur le site EbCw-3;

- 1- Collecte de surface par concentration sur les 3 emplacements du site.
- 2- Effectuer quelques sondages archéologiques sur l'emplacement 3 du site, qui offre le plus de potentiel. En effet, étant situé à l'est de la route 138 actuelle, cet emplacement n'a pas été perturbé par l'exploitation de la sablière. De plus, ces sondages permettront d'identifier la couche archéologique en place.
- 3- Dresser une carte incluant les trois emplacements du site, les concentrations d'éclats recueillis en 1988, les sondages archéologiques effectués en 1988 ainsi que les sondages encore identifiables effectués lors des interventions précédentes sur le site

Ces trois objectifs répondent aux recommandations élaborées par l'archéologue Pablo Somcynsky, suite à son intervention sur ce site en 1984.

7.3 RESULTATS DE L'INTERVENTION SUR LE SITE EbCw-3

La collecte de surface a permis de recueillir 75 éclats sur le site soit; 27 éclats sur l'emplacement 1 (concentrations 10 et 11) et 48 sur l'emplacements 3 (concentrations 1 à 9). (voir la localisation des concentrations sur le plan du site EbCw-3) Une analyse sommaire des matière premières a permis d'identifier 5 éclats en quartz ainsi que 70 éclats en chert répartis en 10 types différents dont voici la description:

- Chert-1: Brun foncé poivré de points bruns plus foncés, lisse, à grains fins, mat, opaque.
- Chert-2: Gris tacheté de gris très pâle, lisse, à grains fins, mat, opaque.
- Chert-3: Gris foncé poivré de points blancs, à grains moyens, légèrement poreux, mat, opaque.
- Chert-4: Gris pâle poivré de grains blancs, à grains fins, légèrement poreux, mat, opaque.
- Chert-5: Vert pâle poivré de grains verts légèrement plus foncés, à grains fins, lisse, mat, opaque.
- Chert-6: Gris avec reflets bleus, à grains fins, légèrement poreux, mat, opaque.
- Chert-7: Gris pâle marbré de gris plus foncé, à grains fins, semi-luisant, opaque.
- Chert-8: Blanc parfois tacheté de gris, à grains fins, très lisse, mat, opaque.
- Chert-9: Blanc poivré de gris, à grains fins, lisse, mat, opaque.
- Chert-10: Gris pâle à grains très fins, très lisse, luisant, translucide.
- Quartz-1: Gris très pâle, à grains fins, lisse, luisant, transparent, quartz hyalin.

Un tableau de l'identification des matières premières par emplacement et par concentration présente les résultats de cette analyse (Tableau 4). Notons également que trois fragments d'os blanchis ont été recueillis dans la concentration 5.

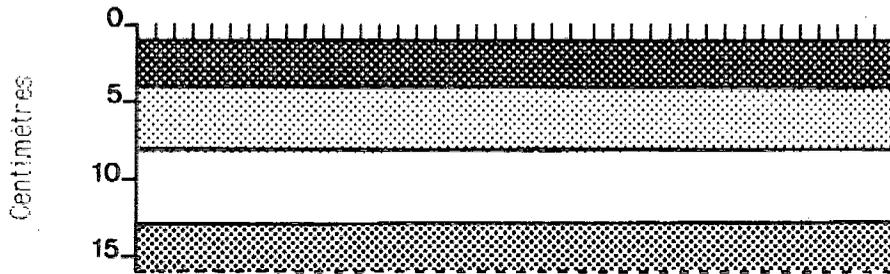
Quatre sondages archéologiques négatifs ont été effectués sur l'emplacement 3 du site EbCw-3 (voir la localisation des sondages sur le plan du site EbCw-3) Dans tous les sondages nous sommes en présence d'un podzol dont la composition et l'épaisseur moyenne des couches étaient les suivantes: (voir profil stratigraphique schématisé)

TABLEAU 4: IDENTIFICATION DES MATIERES PREMIERES PAR EMPLACEMENT ET PAR CONCENTRATION

EMPLACEMENTS	CONCENTRATIONS	CHERT										QUARTZ	TOTAL
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
3	1										1	1	2
	2											1	1
	3			3			17	1					21
	4	1	1										2
	5		7						5				12
	6								1				1
	7		3				2					1	6
	8							1				1	2
	9									1			1
1	10			10	14	2							26
	11											1	1
TOTAL		1	11	13	14	2	19	2	6	1	1	5	75

PROFIL STRATIGRAPHIQUE SCHEMATISE

SONDAGE NEGATIF #4 EFFECTUE SUR L'EMPLACEMENT 3 DU SITE Ebcw-3



LEGENDE:



Couche 1: végétation, mousse



Couche 2: horizon AH, humus noir



Couche 3: horizon E, sable gris



Couche 4: horizon HB, sable jaune



Couche 5: horizon HB induré

- Couche 1: végétation, mousse (2 cm.)
- Couche 2: horizon AH, humus noir (2 cm.)
- Couche 3: horizon E, sable gris (3 cm.)
- Couche 4: horizon HB, sable jaune (5cm.)
- Couche 5: horizon HB induré (3 cm.)

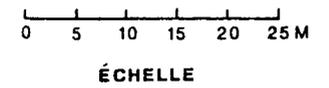
La profondeur des sondages variait entre 10 et 16 cm. avec une profondeur moyenne de 13 cm. Bien que tous nos sondages aient été négatifs, nous croyons que la couche archéologique est la couche 2 soit; l'horizon AH, d'humus noir. En effet des lambeaux de cette couche érodée se trouvant dans la pente de la cuvette de déflation contenaient des éclats. De plus, d'autres éclats ont été retrouvés dans cette même couche qui adhérait à la végétation de surface pour former des mottes et qui provenait des sondages effectués lors des interventions précédentes. Cette couche est maintenue à la végétation par une dense concentration de radicelles entrelacées qui rend la fouille peu efficace lorsqu'on ne dispose pas de tamis.

Bien qu'une partie de ce site ait été emportée par la cuvette de déflation, il semble que plusieurs centaines de mètres carrés restent encore intacts. Faute de temps, nous n'avons pu effectuer une délimitation systématique et précise de l'emplacement 3 du site EbCw-3. Cependant, une carte de l'ensemble du site a été dressée comprenant les sondages archéologiques, les concentrations d'éclats, la route 138 actuelle, la ligne hydro-électrique ainsi que les éléments du milieu naturel environnant (voir Carte 4: Plan du site EbCw-3).

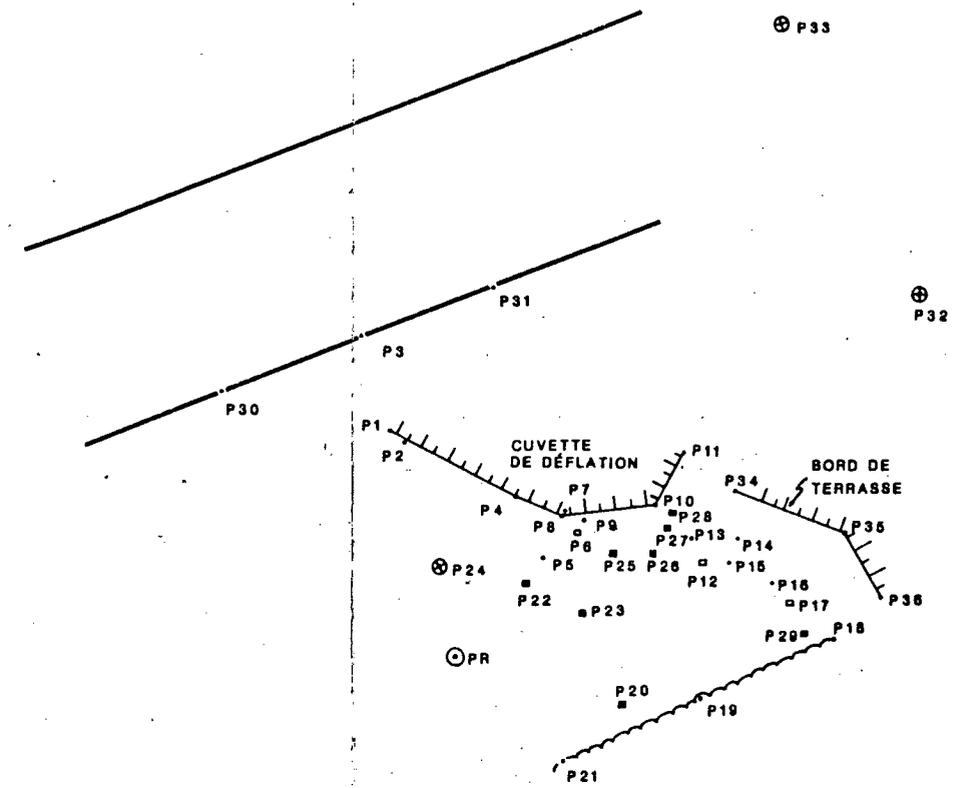
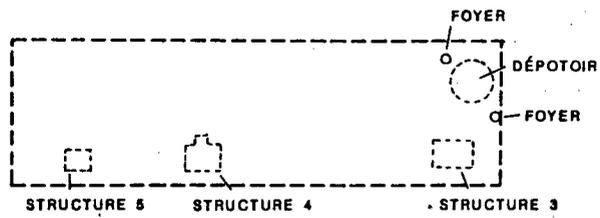
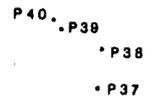
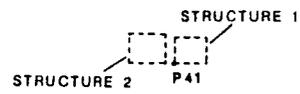
Notons également que cinq structures de tente contemporaines ont été localisées à proximité du site. Deux d'entre elles sont situées sur un replat à l'ouest de l'emplacement 1 du site EbCw-3 et les trois autres se trouvent dans une clairière située à l'est de l'emplacement 2. Il s'agit de structures ayant supportées des tentes de type prospecteur. Ce type de tente est encore utilisé de nos jours par différents groupes autochtones. En association avec les structures se trouvait des foyers et des dépotoirs contenant entre autres des boîtes de conserves, des bouteilles en verre et des contenants en plastique. Ces

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
 CARTE 4: PLAN DU SITE EbCw-3
 ROUTE 138 - RIVIÈRE ROMAINE

- SONDAGE 1988 (50 cm X 50 cm)
- SONDAGE CHEVRIER
- P3 IDENTIFICATION DES POINTS LOCALISÉS AU TRANSIT
- ⊙ POINT DE REPÈRE
- ⊕ POTEAU ÉLECTRIQUE
- ~~~~~ LIGNE DES ARBRES
- — — — — LIMITES DE LA ROUTE ACTUELLE
- ||| ESCARPEMENT MEUBLE



DRESSÉ PAR: BERNARD HÉBERT



différents éléments permettent de supposer que ces campements ont été occupés au plus tard à partir des années 1950 jusqu'à tout récemment, soit il y a moins de cinq ans. Cependant il est intéressant de constater une certaine continuité dans l'occupation de l'espace sur le site EbCw-3 jusqu'à très récemment. (Photos: 8.17 à 8.24 et 6.16 à 6.22)

Les constatations effectuées sur le terrain permettent de croire qu'une partie du site EbCw-3 est toujours en place. L'emplacement 3 devrait faire l'objet d'une intervention supplémentaire afin d'évaluer l'étendue et l'importance des vestiges encore en place. Le site EbCw-3 et plus particulièrement l'emplacement 3 devront être protégés contre toutes perturbations anthropiques, de quelque nature que ce soit, lors des travaux de réaménagement du projet à l'étude.

8.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Dans la zone d'étude ainsi que sur l'emplacement du site archéologique EbCw-3, tous les secteurs accessibles et ayant pu supporter des activités de nature anthropique de la période préhistorique ou historique ont fait l'objet d'une vérification visuelle systématique et minutieuse et d'une vérifications au moyen de sondages archéologiques. Aucune trace d'activités humaines anciennes n'a été localisé à l'intérieur des limites d'emprise du projet à l'étude. Cependant, le site EbCw-3 situé à 350 mètres de la limite sud-est du projet à l'étude et qui est en partie intact et fera l'objet de recommandations spécifiques.

L'inventaire archéologique qui fut pratiqué entre le 3 et le 10 octobre 1988 sur le projet de correction de profil sur la route 138 dans la municipalité de Havre-Saint-Pierre sd avait pour but de vérifier le potentiel archéologique des surfaces à l'intérieur des limites d'emprise du projet. Les résultats de la reconnaissance archéologique



8.20
et 8.21

E, S-E

Vue de la clairière où sont situés 3 structures de tente contemporaines (structures 3, 4 et 5). Cette clairière se trouve à l'E de l'emplacement 2 du site EbCw-3.



8.22

N

Vue de la structure 3, située dans la clairière à l'E de l'emplacement 2 du site EbCw-3.



8.23

S-E

Vue de la structure 4, située dans la clairière à l'E de l'emplacement 2 du site EbCw-3.



8.24

N

Vue de la structure 5, située dans la clairière à l'E de l'emplacement 2 du site EbCw-3.

furent négatifs et l'on peut présumer qu'aucun site d'activité historique ou préhistorique ne sera détruit à l'intérieur des limites d'emprise prévues pour la réalisation de ce projet de construction du ministère des Transports du Québec.

Il est cependant recommandé que la machinerie lourde qui sera affectée aux travaux de construction soit confinée à l'intérieur des limites prévues. De plus, les dépôts de matériaux meubles ainsi que les remblais devraient être également confinés à l'intérieur des limites d'emprise.

Il est également recommandé que des mesures de protection particulière soit prises envers le site archéologique EbCw-3. Ce dernier devra être protégé contre toutes perturbations anthropiques, de quelque nature que ce soit, telles que circulation de machineries lourdes ou autres.

Les surfaces archéologiquement prospectées à l'intérieur des limites d'emprise du projet de correction de profil présentement à l'étude ne font l'objet d'aucune recommandation de protection ou de surveillance archéologique.

BIBLIOGRAPHIE

- BLONDIN, D.
"Les gens de la terre et les gens de la mer. Histoire économique de la Basse-Côte-Nord", M.A.C., Québec, 23 p.
- CASTONGUAY, D. et CHEVRIER, D.
1976 "Reconnaissance archéologique sur la Moyenne et Haute-Côte-Nord, 1976", rapport, I.S.A.Q., M.A.C., vol. 1, 160 p.
- CHEVRIER, D.
1977 "Préhistoire de la région de la Moisie", Les cahiers du patrimoine No 5, M.A.C., Direction générale du patrimoine, 376 p.
- CHEVRIER, D.
1978 "Sauvetages archéologiques sur la Moyenne Côte-Nord du Saint-Laurent entre Jupitagon et la Romaine, 1978", rapport, I.S.A.Q., M.A.C.
- LAFORTE, E.
1985 "Etude de potentiel archéologique, route 138, Havre-Saint-Pierre/Baie-Johan-Beetz", rapport, M.T.Q., Service de l'environnement, 46 p.
- MORNEAU, F.
1985 "Géomorphologie et aperçu de cadre écologique de la région de Havre-Saint-Pierre/Baie-Johan-Beetz", rapport, M.T.Q., Service de l'environnement, 40 p.
- MORNEAU, F.
1988 "Etude des incidences éco-géomorphologiques de la route 138, Havre-Saint-Pierre-Rivière-Joachim", M.T.Q., Service de l'environnement, 21 p.
- PARENT, M., DUBOIS, J.M.M., BAIL, P., LAROCQUE, A. et LAROCQUE, G.
1985 "Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans B.P.", In C. Chapdelaine (éd.). "La période Paléoindienne", Recherches amérindiennes au Québec. XV (1-2), pp. 17 à 37.

RICHARD, P.
1985

"Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans B.P., l'habitabilité dans un milieu changeant", In C. Chapdelaine (éd.). "La période Paléo-indienne", Recherches amérindiennes au Québec. XV (1-2), pp. 39 à 56.

ROY, D.
1983

"Reconnaissance archéologique, fossés de drainage, Longue-Pointe-de-Mingan", rapport, M.T.Q., Service de l'environnement, 43 p.

SAMSON, G.
1979

"Rapport de recherche archéologique dans le cadre de l'étude de localisation et d'impact sur l'environnement du prolongement de la route 138 entre Havre-Saint-Pierre et Baie-Johan-Beetz, comté de Duplessis, rapport, I.S.A.Q., M.A.C., 77 p.

THIBAUT, C.

"Inventaire des sites archéologiques du Québec", Service des inventaires, Direction générale du patrimoine, M.A.C.

CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

Photo #	Orientation	Description
7.12	O	Profil stratigraphique du sondage 4 effectué sur l'emplacement du site EbCw-3
7.13 à 7.16	N-O à N-E	Vue générale de l'emplacement 3 du site EbCw-3, situé à l'E de la route 138 actuelle. On remarque au premier plan la cuvette de déflation puis le replat où a été effectué la collecte de surface.
7.17 à 7.23	S-O à N-E	Vue générale de l'emplacement 3 du site EbCw-3. On aperçoit les emplacements 1 et 2 de l'autre côté de la route 138. La photo a été prise du B.M.
7.24 et 7.25	E	Vue de la cuvette de déflation située à l'emplacement 3 du site EbCw-3. On aperçoit les concentrations 3 et 4 (rurban rouges) ainsi qu'une portion du site qui s'érode.
8.1 à 8.4	S-O à S-E	Vue générale de l'emplacement 3 du site EbCw-3, vue en direction du B.M.
8.5 à 8.9	S-O à N-O	Vue générale de l'emplacement 3 du site EbCw-3. L'individu se trouve à l'emplacement exact du B.M.
8.10 à 8.12	N à S-O	Vue générale de l'emplacement 2 du site EbCw-3, situé au S-O de la route 138 actuelle.
8.13 à 8.16	N-O à S-O	Vue générale de l'emplacement 1 du site EbCw-3. Des éclats on été retrouvés en surface de la partie exploitée comme sablière.

8.17 à 8.19	N-O à N-E	Vue de 2 structures de tente contemporaines (structures 1 et 2), localisées sur un replat à l'O de l'emplacement 1 du site EbCw-3.
8.20 et 8.21	E, S-E	Vue de la clairière où sont situés 3 structures de tente contemporaines (structures 3, 4 et 5). Cette clairière se trouve à l'E de l'emplacement 2 du site EbCw-3.
8.22	N	Vue de la structure 3, située dans la clairière à l'E de l'emplacement 2 du site EbCw-3.
8.23	S-E	Vue de la structure 4, située dans la clairière à l'E de l'emplacement 2 du site EbCw-3.
8.24	N	Vue de la structure 5, située dans la clairière à l'E de l'emplacement 2 du site EbCw-3.
8.25 à 8.26	E	Vue générale de la fin du projet, prise du pont de la rivière Aisley, au chaînage 2+800.
9.1	N-O	Vue de la fin du projet, du côté O de la route 138 actuelle. Prise du pont de la rivière Aisley.
9.3 à 9.5	S-E à S	Vue générale de la tourbière, à l'E et à l'O de la route 138 actuelle. Prise du piquet de chaînage 2+220.
9.6	E	Affleurement rocheux, situé du côté E de la route 138 actuelle, au chaînage 2+000.
9.7	E	Affleurement rocheux, situé du côté E de la route 138 actuelle, au chaînage 1+980.

9.8	O	Affleurement rocheux, situé du côté O de la route 138 actuelle, au chaînage 1+980.
9.9	E	Affleurement rocheux, situé du côté E de la route 138 actuelle, au chaînage 1+920.
9.10 et 9.11	N-O à N-E	Vue générale du début du projet et du pont de la rivière Romaine.
9.12	E	Vue du début du projet, du côté E de la route 138 actuelle. Prise du pont de la rivière Romaine.
9.13	O	Vue du début du projet, du côté O de la route 138 actuelle. Prise du pont de la rivière Romaine.

CATALOGUE DES DIAPOSITIVES

Diapo. #	Orientation	Description
6.5	O	Vue de l'emplacement 3 du site EbCw-3, situé à l'E de la route 138 actuelle.
6.6	N, N-O	Vue de l'emplacement 3 du site EbCw-3, situé à l'E de la route 138 actuelle.
6.7	N-O	Vue de l'emplacement 3 du site EbCw-3, situé à l'E de la route 138 actuelle.
6.8	N	Vue de l'emplacement 3 du site EbCw-3, situé à l'E de la route 138 actuelle.
6.9	N, N-E	Vue de l'emplacement 3 du site EbCw-3, situé à l'E de la route 138 actuelle.
6.10	N-E	Vue de l'emplacement 3 du site EbCw-3, situé à l'E de la route 138 actuelle.
6.11	S	Vue de l'emplacement 2 du site EbCw-3, situé à l'O de la route 138 actuelle.
6.12	N	Vue de l'emplacement 1 du site EbCw-3, situé à l'O de la route 138 actuelle.
6.13	N, N-E	Vue de l'emplacement 1 du site EbCw-3, situé à l'O de la route 138 actuelle.
6.14	N-E	Vue de l'emplacement 1 du site EbCw-3, situé à l'O de la route 138 actuelle.
6.15	E, N-E	Vue de l'emplacement 1 du site EbCw-3, situé à l'O de la route 138 actuelle.
6.16	S, S-O	Vue d'une structure de tente contemporaine (structure 2), localisée sur un replat à l'O de l'emplacement 1 du site EbCw-3.

6.17	N-O	Vue d'une structure de tente contemporaine (structure 1), localisée sur un replat à l'O de l'emplacement 1 du site EbCw-3.
6.18	N, N-O	Vue de deux structures de tente contemporaines (structure 1 et 2), localisées sur un replat à l'O de l'emplacement 1 du site EbCw-3.
6.19	E	Vue d'une structure de tente contemporaine (structure 3), située dans une clairière à l'E de l'emplacement 2 du site EbCw-3.
6.20	E	Vue d'une structure de tente contemporaine (structure 4), située dans une clairière à l'E de l'emplacement 2 du site EbCw-3.
6.21	E	Vue d'une structure de tente contemporaine (structure 5), située dans une clairière à l'E de l'emplacement 2 du site EbCw-3.
6.22	N-O	Vue de la clairière où sont situés 3 structures de tente contemporaines (structure 3, 4 et 5). Cette clairière se trouve à l'E de l'emplacement 2 du site EbCw-3.
6.23	N	Vue de la fin du projet, prise du pont de la rivière Aisley, au chaînage 2+800.
6.24	S-E	Vue générale de la tourbière, à l'E et à l'O de la route 138 actuelle. Prise du piquet de chaînage 2+020.

CATALOGUE DU MATERIEL ARCHEOLOGIQUE DU SITE EBCW-3

# DE CATALOGUE	EMPLACEMENT	CONCENTRATION	DESCRIPTION
EbCw-3.88.1	3	1	1 éclat en chert-10* 1 éclat en quartz
EbCw-3.88.2	3	2	1 éclat en quartz
EbCw-3.88.3	3	3	17 éclats en chert-6 3 éclats en chert-3 1 éclat en chert-7
EbCw-3.88.4	3	4	1 éclat en chert-1 1 éclat en chert-2
EbCw-3.88.5	3	5	7 éclats en chert-2 5 éclats en chert-8 3 fragments d'os
EbCw-3.88.6	3	6	1 éclat en chert-8
EbCw-3.88.7	3	7	3 éclats en chert-2 2 éclats en chert-6 1 éclat en quartz
EbCw-3.88.8	3	8	1 éclat en chert-7 1 éclat en quartz
EbCw-3.88.9	3	9	1 éclat en chert-9
EbCw-3.88.10	1	10	14 éclats en chert-4 10 éclats en chert-3 2 éclats en chert-5
EbCw-3.88.11	1	11	1 éclat en quartz

* Voir description des différents types de chert en page 12.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 128 281